



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE DÉFENSEUR  
DES DROITS



Bordeaux, le 15 mars 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bilan annuel 2016 de l'activité des délégués territoriaux de la Gironde

Xavier de LAMBERT, animateur des délégués du Défenseur des droits en Gironde, a tenu un point presse en présence des 9 autres délégués le mercredi 15 mars 2017 à la préfecture de la Gironde.

À cette occasion, les délégués du Défenseur des droits en activité dans la Gironde, œuvrant bénévolement, ont présenté leur bilan de l'année écoulée. L'année 2016 a été une année particulièrement active avec 2000 dossiers traités. Ces dossiers concernaient pour la plupart des médiations avec les services publics.

La création du Défenseur des droits a pour objectif de simplifier et clarifier pour tous les citoyens le dispositif de protection des droits au sein d'une autorité unique qui exerce sa fonction en toute indépendance par rapport aux autres institutions.

Toute personne physique ou morale s'estimant lésée dans ses droits ou libertés, ou pensant avoir subi des discriminations, peut saisir directement et gratuitement le Défenseur des droits ; ce dernier est assisté d'adjoints ayant des compétences spécialisées dans tous les domaines de son action ainsi que de délégués territoriaux répartis dans toutes les régions françaises.

Le Défenseur des droits est nommé par le Président de la République pour un mandat de 6 ans non renouvelable ; sa nomination est soumise au vote de l'Assemblée Nationale & du Sénat, garantissant l'indépendance de l'Institution ; ce poste est actuellement occupé par Jacques TOUBON depuis le 16 juillet 2014.

Plus d'informations sur : [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)